

PROTESTANTISME

1. Protestant et protestantisme

1. Origine du mot « protestant »

On a parlé pour la première fois de « protestants » au cours d'une diète (c'est-à-dire d'une assemblée politique) qui se tint en 1529 à Spire (*Speyer*, à environ 120 km. au nord de Strasbourg). Trois ans auparavant, en 1526, également dans la ville de Spire, l'Empereur Charles Quint, ou plus exactement son frère Ferdinand de Habsbourg qui agissait en son nom, avait accordé, à titre provisoire, et plutôt à contre cœur, aux princes allemands qui le désiraient le droit d'opter pour le luthéranisme (d'opter provisoirement, en attendant un concile qui trancherait les débats en cours). Il allait de soi, pour tout le monde, que les sujets se devaient se conformer à la décision de leur prince ; on n'accordait pas aux simples citoyens la liberté de choix, on ne la tolérait que pour les princes de haut rang, souverains et suzerains de l'Empire. La situation politique plutôt difficile et mauvaise de Charles Quint l'oblige à cette concession.

En 1529, les affaires de l'Empereur vont mieux, il se sent plus fort. Il décide de faire preuve d'autorité en reprenant en mains politiquement et religieusement l'Allemagne qui risquait de lui échapper. Il convoque une nouvelle diète à Spire ; il y fait annoncer, toujours par son frère, qu'il annule ce qu'il a dû autoriser trois ans auparavant, et il ordonne que tout le monde se rallie à Rome. Cette décision se heurte au refus et à la protestation solennelle des princes et de dirigeants de villes favorables à Luther. Ils adoptent la déclaration suivante :

Adhérer à cet édit « serait renier Notre Seigneur Jésus Christ et rejeter sa sainte parole... C'est pourquoi nous refusons le joug qu'on nous impose. Nous protestons par les présentes devant Dieu, notre unique créateur, conservateur, rédempteur et sauveur, et qui, un jour sera notre juge, ainsi que devant tous les hommes et toutes les créatures que nous ne consentons ni n'adhérons en aucune manière pour nous et pour les nôtres au décret proposé dans toutes les choses qui sont contraires à Dieu, à sa sainte parole, à notre bonne conscience, au salut de nos âmes et au dernier décret de Spire ».

On appela « protestants » les six princes et les quatorze dirigeants de villes libres qui avaient signé ce texte, ainsi que leurs partisans. À partir de là, on a qualifié de « protestants » ceux qui se réclament des Réformes luthérienne, réformée, radicale (et souvent, mais avec plus d'hésitations, anglicane).

2. Sens du mot « protestant »

À partir de ce rappel historique, trois remarques vont permettre de préciser le sens du mot « protestant ».

1. Premièrement, dans la langue du seizième siècle, le verbe « protester » n'a pas un sens négatif et ne désigne pas d'abord une attitude d'opposition et de refus. Il signifie « attester », « proclamer », « affirmer publiquement » (comme dans l'expression « protester de sa bonne foi »). Au siècle dernier (le 20^e), beaucoup d'auteurs protestants, par souci d'œcuménisme et d'irénisme, ont insisté sur le caractère positif du mot ; ils ont souligné l'attestation, l'affirmation de l'évangile, et ont écarté ou minimisé la

contestation et la négation du catholicisme. Ils n'ont pas entièrement tort, mais sont allés trop loin. En effet, ce que les princes affirment, c'est un refus, celui d'obéir à l'Empereur et de se soumettre à Rome. Ils proclament un désaccord et un rejet. Leur texte constitue, donc, une protestation aussi bien au sens positif du mot au seizième siècle qu'au sens négatif qu'il a pris aujourd'hui.

2. Deuxièmement, la déclaration de 1529 fait intervenir plusieurs registres à la fois, ce qui lui donne un grand intérêt. Elle comporte quatre dimensions, religieuse, éthique, politique et laïque ; ces quatre dimensions joueront par la suite un rôle important dans l'identité protestante.

- Prenons, d'abord, la dimension religieuse. Elle est évidente et dominante. La protestation de Spire se réfère à Dieu, à sa parole et elle se préoccupe du salut. Le protestantisme est, avant tout, une certaine manière de comprendre la foi chrétienne, et il a une réalité essentiellement religieuse.

- La protestation de Spire a également une dimension éthique ; elle parle de ne rien faire contre sa conscience (par « bonne conscience », il faut entendre « conscience de ce qui est bon »). Le protestantisme a toujours eu le souci d'une conduite moralement juste, bien fondée, sans compromissions et il a toujours eu tendance à refuser de transiger avec les principes.

- Ensuite, cette protestation revêt un caractère politique très net. Elle vient des autorités locales et régionales et s'oppose à un acte de l'Empereur qui révoque un accord accepté antérieurement. Elle touche à l'organisation et à la compétence des pouvoirs en Allemagne (au seizième siècle, les protestants appuient une aristocratie féodale contre la monarchie suprême). Plus profondément, la protestation de Spire affirme implicitement les limites de l'autorité du souverain. Par là, elle contient en germe le principe de la liberté de conscience, même si les signataires n'en ont pas une claire conscience (puisqu'ils imposent à leurs sujets de suivre leur choix).

- Enfin, cette protestation ne vient pas de théologiens ou d'ecclésiastiques, mais de princes ou d'édiles qui sont des séculiers ou des laïcs. Dans le protestantisme, les laïcs exercent de grandes responsabilités et occupent des fonctions d'autorité dans la direction des Églises. Il n'appartient pas aux clercs, ou aux seuls clercs de décider et de gouverner. En ce sens, le protestantisme, sans pour cela supprimer les ministères, se veut non clérical.

3. Troisième remarque. Les partisans des Réformes luthériennes, réformées et radicales ne se sont pas appelés eux-mêmes « protestants ». Ce sont les autres, leurs interlocuteurs et leurs adversaires qui les ont ainsi nommés. Ce terme, ils ne l'ont pas choisi ; il leur a été appliqué du dehors, de l'extérieur. Néanmoins, ils l'ont très vite adopté. Au-delà des circonstances historiques qui expliquent originellement son emploi, cette appellation s'est répandue et a persisté, parce qu'elle a eu une résonance profonde chez eux et qu'ils se sont reconnus en elle. Les protestants se définissent volontiers par deux protestations.

- En premier lieu, une protestation pour Dieu contre ce qui le défigure et le masque. Ainsi, quand Luther s'en prend aux indulgences, il dénonce l'image d'un Dieu qui marchande, juge, punit, qui se définit par la loi et non par la grâce. Quand les princes résistent à Spire au décret de Charles Quint, ils affirment la souveraineté de Dieu contre ceux qui prétendent le représenter sur terre, et exercer le pouvoir temporel ou spirituel

en son nom. Le protestantisme se veut combat contre l'idolâtrie, c'est-à-dire contre toute confusion de Dieu avec une réalité du monde. Dieu se trouve au-delà et diffère même de ce qui l'exprime ou le manifeste. On pourrait dire qu'il s'agit ici d'une protestation pour l'honneur ou pour la gloire de Dieu.

- En second lieu, il s'agit d'une protestation pour l'être humain, contre ce qui l'écrase et l'asservit. Les indulgences font partie d'un système qui opprime l'être humain en le faisant vivre dans la peur et qui exploite financièrement ses angoisses, alors que l'évangile libère de toute crainte. Dans la déclaration des princes à Spire, il y a, au moins en germe, l'affirmation de la responsabilité de l'être humain devant Dieu, qui conduit à celle de sa dignité et de la liberté de conscience. Contre la priorité donnée à la communauté et au groupe, aux dépens souvent de la personne, par le Moyen Âge et par de forts courant du catholicisme, le protestantisme donne de l'importance à l'individu, à sa conscience, à sa responsabilité, ce qui entraîne d'importantes conséquences sociales, politiques, dont la plupart n'apparaîtront que petit à petit et ne deviendront conscientes qu'à partir du dix-huitième siècle.

3. Réforme et protestantisme

Si on parle très tôt de « protestants », par contre le terme « protestantisme » apparaît dans la langue française seulement cent ans plus tard, au dix-septième siècle, autour des années 1620. Il ne devient courant que vers 1690 pour désigner les Églises et mouvements issus des Réformes luthérienne, réformée et radicale.

Ce décalage ne relève pas seulement du hasard ou des évolutions du langage. Il a valeur de signal et d'avertissement. Il indique qu'il ne faut pas trop vite assimiler ni identifier, comme on a tendance à le faire, le protestantisme avec la Réforme. On a souvent souligné – thème cher au Père Daniel Olivier, récemment décédé - que Luther est au fond plus catholique que protestant par sa piété (il a une grande dévotion pour Marie)- et par certains aspects de sa théologie (sa conception de la Cène dont nous aurons l'occasion de reparler). Il en va de même, mais à un degré moindre, pour Zwingli et Calvin. Les Réformateurs ouvrent le chemin qui va vers le protestantisme, mais ce chemin, ils ne l'ont pas parcouru jusqu'au bout, loin de là et sur plusieurs points (par exemple sur leur compréhension du lien entre l'État ou la société et l'église ou la religion), ils restent très catholiques moyenâgeux. Protestantisme et réforme, même si on ne peut pas les dissocier, ne se confondent pas purement et simplement. Comment définir leurs relations ? À cette question, on a apporté quatre réponses différentes, qui comportent chacune une part de vérité.

1. Pour la première, défendue par exemple par Jaques Courvoisier et Bernard Cottret, le protestantisme naît quand les partisans de la Réforme renoncent à leur projet initial de rallier à leur mouvement l'ensemble des chrétiens. Ils prennent acte de leur échec à réformer l'Église tout entière et se résignent à former des communautés séparées, à établir un protestantisme à côté et en face du catholicisme. Ce consentement, faute de mieux, à la séparation se fait progressivement. Selon les pays et les personnes, il intervient à des moments différents du seizième siècle. C'est l'échec partiel de la Réforme qui engendre le protestantisme. Il surgit donc non pas avec la Réforme, mais au moment où la rupture de la chrétienté occidentale s'institutionnalise et où se constituent d'une part une Église fidèle à Rome, d'autre part des Églises distinctes qui entendent suivre les principes de la Réforme. Dans cette perspective, si le mot

« protestant » à l'origine désigne plutôt une attitude, et renvoie à une volonté d'un changement, le terme « protestantisme » désigne principalement un système théologique et ecclésial, il s'applique à la construction qui est l'aboutissement du mouvement protestant ou réformateur, plus qu'au mouvement lui-même.

2. La deuxième réponse estime que le protestantisme apparaît quand les Églises luthériennes, réformées, radicales et anglicanes se découvrent alliées, associées, situées du même côté de la barrière face au catholicisme considéré comme leur adversaire commun. Au départ, les divergences entre luthériens, réformés et radicaux apparaissent aussi vives et profondes que celles qui les opposent à Rome. Luthériens, réformés et anglicans condamnent et combattent plus fortement l'anabaptisme que le catholicisme. La question de la Cène fait que les luthériens s'estiment plus proches des catholiques que des réformés. À la fin du dix-septième siècle, les choses changent notamment à la suite de la Révocation de l'édit de Nantes, en 1685, qui a indigné l'Europe non catholique et qui a créé entre les chrétiens non romains un fort sentiment de solidarité. Au dix-neuvième siècle les tracasseries des États, dominés par le catholicisme, envers des groupes de type radical (ou des mouvements de Réveil, souvent proches des thèmes de la Réforme radicale) poussent, par réaction, surtout mais pas seulement en France, à des rapprochements et à des alliances. Ces événements créent la conscience d'une parenté suffisante pour justifier l'étiquette commune de « protestantisme ». Comme l'écrit Hubert Bost, les protestants « ont conscience d'appartenir à un monde religieux pluriel auquel leur refus commun du catholicisme a fini par donner une cohérence à défaut d'unité institutionnelle ». Cette thèse a été en particulier avancée dans plusieurs des colloques qui se sont tenus en 1985 pour le troisième centenaire de la Révocation de l'édit de Nantes. Il m'est arrivé de dire à J. Stewart, alors président de la Fédération Protestante, qu'on devrait ériger au 47 rue de Clichy une stèle de remerciement à Louis XIV, car sans la Révocation, il n'est pas sûr qu'une Fédération Protestante se soit constituée. On voit donc ici dans le protestantisme l'alliance, ou le front uni des communautés chrétiennes dissidentes contre l'Église dominante et à tendance totalitaire.

3. Au début du vingtième siècle, un homme remarquable par son intelligence et ses connaissances, le théologien et historien allemand Ernst Troeltsch a proposé une troisième réponse. Selon lui, dans l'histoire du christianisme occidental, la véritable coupure ne se situe pas au seizième mais au dix-huitième siècle. Les positions luthériennes et réformées d'Ancien Régime (pour reprendre une expression de Bernard Cottret) ressemblent plus à celles du christianisme du Moyen Âge qu'à celles du protestantisme moderne (Troeltsch parle de « néo-protestantisme ») ; je vous rappelle qu'on nomme « époque moderne », celle qui commence à la fin du dix-huitième siècle, avec l'émancipation des colonies anglaises d'Amérique du Nord, la Révolution française, la révolution philosophique opérée par Kant, et le commencement de l'industrialisation. Dans le domaine religieux, trois facteurs amènent un changement profond et provoquent une véritable rupture. D'abord, l'apparition de la critique historique et littéraire de la Bible, qui entraîne une nouvelle relation avec le texte des Écritures. Ensuite, une manière différente de considérer le dogme, sous l'influence des trois *Critiques* de Kant (*Critique de la raison pure*, *Critique de la raison pratique* et *Critique du jugement*) publiées entre 1780 et 1790, qui changent le statut de la connaissance ; le dogme ne dit pas ce qu'il faut croire, il traduit l'expérience spirituelle du croyant. Enfin, la séparation du religieux et du politique, de l'Église et de l'État, et le développement d'une société sécularisée. Ces trois facteurs modifient considérablement

le contexte social, religieux et intellectuel. Ils ont fait surgir des problèmes auparavant ignorés, auxquels il a bien fallu trouver des solutions. Ils ont engendré des manières de penser, de croire et de vivre très différentes. Ils ont conduit les Églises issues de la Réforme à se donner un visage autre que celui qu'elles avaient à l'origine. Autrement dit, ils ont fait passer de la Réforme au protestantisme

Cette troisième réponse a le mérite de souligner que le protestantisme ne se définit pas tant par le maintien ou la répétition pure et simple des principes de la Réforme que par leur interprétation et leur adaptation à des situations différentes. Les textes fondateurs du seizième siècle ne suffisent pas à le caractériser. Il faut encore déterminer comment il les comprend, se les approprie, ce qu'il en conserve, ce qu'il en modifie et ce qu'il en abandonne. Le protestantisme est donc une « herméneutique » de la Réforme, qui en propose une version et une application en fonction de divers contextes, entre autres ceux du monde moderne et contemporain. Je cite à nouveau Hubert Bost : « la notion de protestantisme sert à désigner à la fois le recueil des affirmations de la Réforme et la transformation que la modernité leur fait subir ».

4. Chez le français Wilfred Monod et le germano-américain Paul Tillich, on trouve une quatrième réponse. À la différence des celles que l'on vient de voir, elle estime que le protestantisme ne suit pas la Réforme, mais la précède. Il ne vient pas après, il la devance. Il y a toujours eu dans l'Église, depuis les origines, dès l'Antiquité et durant tout le Moyen Âge, des tendances et des courants de type protestant. Au seizième siècle, les tensions ont été telles qu'elles ont rendu inévitable l'éclatement du christianisme et le schisme. Si le protestantisme a pris seulement alors la forme d'Églises séparées et distinctes, en fait il existe à l'intérieur de la chrétienté – voire à l'intérieur de l'Israël de l'Ancien Testament - bien avant la Réforme. Il hérite de l'Église du Moyen Âge tout autant que le catholicisme classique, mais il ne privilégie pas dans cet héritage les mêmes éléments. Quantité de personnages et de mouvement antérieurs au seizième siècle représentent et défendent des positions très voisines de celles de la Réforme. On qualifie souvent, par exemple, de pré-réformateurs des gens comme le tchèque Jean Hus, l'anglais John Wyclif au quatorzième siècle, l'italien Jérôme Savonarole au quinzième siècle, voire Lefevre d'Étaples au début du seizième siècle. Longtemps, on s'est interrogé sur une possible parenté, voire une filiation entre les cathares et les protestants ; aujourd'hui où l'on connaît mieux le mouvement cathare, on estime en général peu probable qu'il y en ait une, en tout cas en ce qui concerne le message et la théologie. Par contre, on trouve un exemple indiscutable de protestantisme avant la Réforme avec le lyonnais Pierre Valdo, au douzième siècle, dont des partisans, réfugiés en Provence, dans le Lubéron, et dans les Alpes italiennes, subsistent jusqu'au seizième siècle. En septembre 1532, au synode de Chanforan (vallée d'Angrogne), ils se rallient à la Réforme réformée, à la suite de contacts avec Guillaume Farel. Pour cette quatrième réponse, la Réforme est donc une incarnation particulière et exemplaire d'un protestantisme qui le dépasse, et qui a auparavant existé sous diverses formes.

Ces quatre réponses ne se contredisent pas ni ne s'excluent. Elles montrent que le protestantisme est un phénomène complexe, qui a de multiples aspects, et qui naît de la convergence de plusieurs éléments, institutionnels, politiques, historiques, théologiques. Chacune des réponses privilégie l'un de ces éléments. Il faut tous les prendre en compte, et définir le protestantisme comme une attitude théologique, religieuse et spirituelle qui a précédé le seizième siècle, qui se concrétise et se précise dans les réformes

luthérienne, réformée et radicale, qui ensuite s'institutionnalise et s'adapte à des situations nouvelles.

2. Le protestantisme et les protestantismes

1. La pluralité protestante.

Dans un livre de controverse intitulé *L'histoire des variations des Églises réformées*, et publié en 1688, Bossuet oppose la diversité du protestantisme, signe à ses yeux d'erreur et de faiblesse à l'unité catholique, gage de vérité et de force. D'un côté, argumente-t-il, on a un vaste éventail de positions différentes, parfois contradictoires, de l'autre une grande uniformité, un large et solide accord. On peut discuter de ce constat et des conclusions qu'en tire Bossuet. Ainsi, au dix-neuvième siècle, Newman, contrairement à Bossuet, situe la supériorité du catholicisme dans sa faculté de se transformer, et nullement dans une permanence sans modifications. Au siècle dernier, on a souvent affirmé que la diversité et les évolutions ne se trouvent pas seulement du côté des protestants. On les rencontre également et tout autant dans le catholicisme ; elles y sont peut-être plus discrètes, mieux camouflées ou cachées derrière une unité de façade, mais aussi vives, et profondes. Ainsi entre les catholicismes espagnol, français, américain, entre les jansénistes, les jésuites, les dominicains, les franciscains, entre la hiérarchie plutôt conservatrice voire réactionnaire d'Amérique du Sud et les théologiens de la libération, les différences et les tensions sont considérables – plus qu'entre pentecôtistes, baptistes et luthériens. C'est juste, mais il n'en demeure pas moins vrai que chez les protestants, depuis le dix-septième siècle, la pluralité n'a fait que se confirmer, voire s'amplifier, alors que malgré des tensions internes parfois vives, le catholicisme a maintenu et maintient une homogénéité au moins apparente. Le protestantisme apparaît à l'observateur comme tellement hétéroclite qu'il se demande parfois si tous ceux qu'on appelle protestants ont un seul point en commun, s'il existe entre eux une quelconque unité.

On range en général sous l'étiquette « protestantisme » une trentaine de dénominations distinctes. Elles peuvent se classer dans quelques grandes familles : la luthérienne, la réformée, l'anglicane, la baptiste, la pentecôtiste, l'unitarienne. À l'intérieur de chaque famille, on trouve des courants à dominante orthodoxe (très attachés à la doctrine traditionnelle et aux formules du seizième siècle), bibliciste (priviliégiant la référence aux Écritures, lues souvent de manière non critique), libérale (soucieux d'une religion éclairée, raisonnable, en dialogue avec la culture), enthousiaste ou inspirée (insistant sur l'action de l'Esprit), piétiste (cultivant une religiosité souvent sentimentale), etc. Les Églises protestantes s'organisent selon des systèmes divers : épiscopalien (où des évêques ont l'autorité), congrégationaliste (où chaque paroisse locale est indépendante), presbytérien-synodal (où les décisions sont prises par des conseils locaux et des assemblées régionales et nationales). Certains, les luthériens, ont conservé le crucifix, d'autres, les réformés le rejettent catégoriquement. Ces derniers n'ont même introduit massivement des croix nues dans leurs sanctuaires qu'au début du vingtième siècle, Zwingli et Calvin les considéraient comme des « images taillées » et leur étaient défavorables. Les temples protestants classiques avaient comme marques visibles une Bible ouverte et des versets peints aux murs, mais peu de croix et des croix discrètes. Dans certaines Églises protestantes du Nord de l'Europe, on célèbre des cérémonies imposantes, solennelles et chamarrées, qui semblent n'avoir pas bougé depuis des

siècles ; ailleurs, au contraire, la simplicité et le dépouillement vont à l'extrême, parfois jusqu'au débraillé. Chez certains, le culte est minutieusement réglé, chez d'autres, il laisse place à une très grande spontanéité et à beaucoup d'improvisation. Quand on passe d'un office des noirs américains du sud, à celui du temple réformé de l'Oratoire à Paris, ou, comme je l'ai fait il y a quatre ans d'un culte en Kabylie à un autre à Montpellier, on a l'impression de mondes religieux, spirituels, liturgiques, doctrinaux différents, et on a de la peine à croire que les uns et les autres sont des réformés. Il existe, cependant, un point commun, qui n'est pas mineur : l'importance donnée à la prédication ; c'est elle, et non pas l'eucharistie, qui constitue le centre ou le cœur du culte. Il y a là un des signes distinctifs du protestantisme qui se retrouve à peu près partout. À côté de cela, on a des piétés, des théologies, des rituels, des organisations très dissemblables.

Il y a de quoi se perdre dans ce foisonnement. De plus, on rencontre quantité de sectes et de mouvements dont on ne sait trop bien où les classer (ainsi, les témoins de Jéhovah), : font-ils encore ou non partie du protestantisme ? Il apparaît difficile d'en tracer nettement les limites. Toutefois, on ne doit pas exagérer cette diversité. Beaucoup de différences portent sur des points (par exemple l'organisation de l'Église) que les protestants jugent secondaires, alors qu'ils s'estiment d'accord sur l'essentiel. Quel est donc l'essentiel ? Quels sont les éléments ou les structures qui permettent de parler, en dépit de ces variations, de « protestantisme » ?

2. Principes, doctrines et dogmes.

Pour bien comprendre comment se conjugue une diversité qui appelle le pluriel (« les protestantismes ») avec une unité qui autorise le singulier (« le protestantisme »), il paraît utile de distinguer entre dogmes, doctrines et principes.

1. Par dogme, d'après la constitution *Pastor aeternus* de Vatican 1, le catholicisme entend « une proposition qui exprime une partie du contenu de la révélation divine, et qui est publiquement proposées comme telle par l'Église ». Il s'agit donc d'une vérité révélée que l'Église reconnaît et promulgue comme telle. Par principe, les dogmes sont intangibles et irréformables. Ils définissent ce qu'il faut croire, en tout temps et en tous lieux, pour reprendre la formule attribuée à Vincent de Lérins. Ils déterminent le sens à donner aux textes bibliques. Le protestantisme, à la différence du catholicisme, n'a pas de dogmes ainsi définis. En reconnaître reviendrait, à ses yeux, à accorder à l'Église une autorité qui appartient à la seule Écriture. On le voit très bien dans la position qu'adopte Calvin au cours d'une controverse qui se déroule durant les années 1537-1545. Certains soupçonnent à tort le Réformateur, voire l'accusent de rejeter le dogme trinitaire. Ils somment le Réformateur, pour démontrer son orthodoxie sur ce point, de signer les symboles d'Athanase et de Nicée-Constantinople. Calvin refuse ; non pas parce qu'il serait en désaccord avec ces symboles, il en approuve le contenu, il souscrit à ce qu'ils disent, mais parce qu'il ne veut pas donner à une définition ecclésiastique, si juste lui semble-t-elle, l'assentiment et la soumission que seule la Bible a le droit de réclamer. Il ne faut pas, écrit-il, « introduire dans l'Église cet exemple de tyrannie : que soit tenu pour hérétique quiconque n'aurait pas répété les formules établies par un autre ». Vingt ans plus tard, dans la même ligne, Théodore de Bèze, publie un petit livre intitulé *La confession de foi du chrétien*, qui présente les enseignements des Églises réformées. Dans la préface, il se défend de vouloir « prescrire à qui que ce soit un formulaire de

confession de foi », et demande que l'on compare, que l'on confronte son texte avec l'Écriture « seule pierre de touche ».

2. Si les Églises protestantes n'ont pas de dogmes, au sens que l'on vient de dire, par contre, elles ont des doctrines, c'est-à-dire, au sens étymologique, des enseignements, souvent consignés dans ce qu'on appelle des « confessions de foi » ou des « écrits symboliques ». Les doctrines formulent les affirmations, les instructions, les leçons qu'on tire de la Bible ; elles indiquent la manière dont on comprend son message, et les conséquences que l'on en déduit. Elles expriment sur le mode intellectuel ce qu'on vit et reçoit des Écritures. Les doctrines se distinguent des dogmes en ce qu'elles n'ont jamais une valeur absolue. Ce sont des interprétations qui dépendent en partie du contexte culturel, des conditions historiques, etc.. Elles ont valeur de proposition plutôt que d'obligation. On peut toujours les critiquer et les réviser en fonction et à partir des « principes ». Ainsi les confessions de foi réformées, à la différence des décisions des Conciles ne se prétendent pas définitives et irrévocables. Elles comportent en général une clause qui indique qu'on peut les améliorer ou les corriger.

3. La notion de principe joue un rôle essentiel. On peut parler, en effet, à juste titre de protestantisme pour tous les groupes qui se réclament (même s'ils les ré-interprètent) des deux principes remis en valeur, posés comme décisifs et fondamentaux par les Réformes magistérielles et radicales du seizième siècle : le principe dit « formel » de l'autorité souveraine des Écritures en matière de foi, le principe dit « matériel » de la justification par grâce ou du salut gratuit. On dit « principe matériel » parce qu'il indique le « contenu »(comme le fait une « table des matières ») ; pour la réforme et le protestantisme, la justification par grâce est la « matière » essentielle de l'enseignement biblique. On dit « principe formel » parce que la Bible est la « forme » qu'a prise l'annonce de la justification par grâce. Dans notre week-end de décembre, nous étudierons le principe formel et dans celui de janvier le principe matériel.

Quelle différence entre un dogme et un principe ? Alors que le dogme se présente comme une définition qu'il faut accepter, le principe indique une orientation à suivre, ou une tâche à entreprendre. On pourrait comparer le dogme à un édifice achevé où il faut entrer et habiter sans rien y changer, et le principe à une route sur laquelle on marche. Au caractère plutôt statique du dogme, s'oppose la dynamique du principe.

Dans cette perspective, l'unité du protestantisme se situe au niveau des principes, et sa diversité à celui des doctrines. Lesquelles traduisent le mieux, et lesquelles trahissent plus ou moins les deux principes fondamentaux ? Sur cette question, les protestants discutent et se divisent, mais ce débat implique leur accord sur les deux principes essentiels. Deux exemples illustreront cette articulation entre consensus et divergences :

1. Les fondamentalistes veulent rendre compte du principe de l'autorité des Écritures par la doctrine de l'inerrance, qui déclare que la Bible ne contient aucune erreur d'aucune sorte, que tout ce qu'elle dit est vraie dans tous les domaines. Cette doctrine est contestée par les réformés et luthériens qui admettent qu'il existe des erreurs (par exemple historiques, géographiques ou scientifiques) dans la Bible, et qui disent que la Bible a autorité en matière de foi, mais pas en d'autres matières. Le même principe se traduit, ou s'exprime dans des doctrines différentes.

2. Les calvinistes ont voulu rendre compte du principe de la justification par la doctrine de la double prédestination selon laquelle Dieu décide de sauver quelques-uns et de

damner les autres de manière totalement arbitraire, sans autre raison que son bon vouloir. Mais, de nombreux réformés ont refusé dès l'origine et continuent à refuser la double prédestination tout en proclamant la justification par grâce. Le désaccord ne se situe pas au niveau des principes, mais à celui des doctrines.

Conclusion

Je conclus brièvement cette deuxième étude. On constate une tension entre une compréhension statique et une conception dynamique aussi bien de la Réforme que du protestantisme.

Pour la compréhension statique, la Réforme a commencé en 1517 et se termine autour de 1580. Elle est alors achevée, en tout cas pour le principal, et la tâche des protestants d'aujourd'hui consiste à préserver et à maintenir ce qui a été fait ou construit durant cette période. Le protestantisme après avoir été un mouvement durant une période exceptionnelle est devenu un système, un ensemble institutionnel et doctrinal qu'il faut conserver, en ne lui apportant que des modifications mineures. Le néo-luthéranisme et le néo-calvinisme se situent largement dans cette optique et entre les deux guerres mondiales, tout un courant a reproché au dix-neuvième siècle de s'être éloigné de la théologie de la Réforme, voire de l'avoir abandonné et a voulu une restauration, un retour aux sources. Le livre de Jacques de Senarclens, *Héritiers de la Réformation*, publié en 1956 représente assez bien ce courant.

Selon la conception dynamique, la Réforme ne doit pas être préservée, mais poursuivie. Elle a été amorcée au 16^{ème} siècle, mais non menée à son terme, et il appartient aux protestants à chaque génération d'aller plus loin, de poursuivre et non d'arrêter le mouvement. Au dix-septième siècle, on proclame *Ecclesia reformata quia semper reformanda*, « Église réformée parce que toujours à réformer », toujours en train de se réformer. Contrairement à ce qu'on croit souvent, cette formule ne date pas des Réformateurs. Elle est employée pour la première fois à notre connaissance par un théologien hollandais Jodocus von Lodenstein dans un livre publié en 1675. Au début du dix-neuvième siècle, Schleiermacher déclare : « la Réforme continue » et ce mot d'ordre a beaucoup inspiré les théologies libérales.

Dans les faits, la compréhension statique et la conception dynamique se combinent. Pour revenir à la distinction faite il y a un instant, les principes demeurent et les doctrines changent, ou pour reprendre une expression que j'ai déjà employée, il y a à la fois recueil et transformation de l'héritage. Dans l'effort de définition et de précision de ce week-end, il reste un dernier volet que nous verrons cet après midi sur les relations entre catholicisme et protestantisme